

Introduction aux totalisations personnalisées du Recensement de la population de 2016

Ces tableaux sont des totalisations personnalisées établies avec les données sur le revenu que Statistique Canada a recueillies pour le Recensement de la population de 2016¹. Ils sont couramment utilisés par les actuaires du domaine de l'expertise devant les tribunaux pour calculer les dommages-intérêts.

Tous les tableaux ont été commandés par l'ICA.

Présentation des tableaux et accès

Les tableaux doivent être ouverts sur la plateforme logicielle [Beyond 20/20](#)².

Les tableaux sont présentés en format .ivt, qui se prête très bien à la manipulation des données, vous permettant de construire un tableau qui affiche les variables les plus pertinentes pour votre recherche.

Vous pouvez télécharger tous les tableaux et spécifications en même temps en ouvrant le fichier ZIP intitulé « Tous les documents » ou encore télécharger les tableaux et spécifications séparément en ouvrant les divers fichiers ZIP. Lorsque vous cliquez sur un fichier ZIP, vous aurez le choix d'ouvrir le fichier ou de le sauvegarder. Nous vous recommandons de sauvegarder le fichier dans votre ordinateur.

Chaque tableau renferme plusieurs variables (p. ex., région géographique, âge, lieu de naissance, etc.). Chaque variable se compose de plusieurs éléments (p. ex., la variable « région géographique » contient des éléments tels que Canada, Ontario, Colombie-Britannique et plus encore). Le format .ivt vous permet de « glisser et déposer » les variables de chaque tableau pour former les rangées et les colonnes du tableau de données que vous souhaitez afficher. Vous pouvez extraire des données des tableaux au moyen de commandes simples de copie et de collage. Le logiciel de visionnement Beyond 20/20 Professional offre plusieurs fonctions qui vous aideront à construire des tableaux simples ou complexes. Pour en savoir plus sur ce logiciel, vous pouvez regarder gratuitement les [tutoriels vidéos](#)³ qui se trouvent sur le site Web de la plateforme.

Tous les tableaux sont bilingues (en français et en anglais). Pour basculer entre le français et l'anglais pendant que vous êtes dans Beyond 20/20, appuyez sur F9 sur votre clavier ou sélectionnez View (Présentation) → Change language (Changer de langue).

¹ Recensement de Statistique Canada : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/index-fra.cfm>

² Beyond 20/20, Statistique Canada : <https://www.statcan.gc.ca/fra/publique/beyond20-20>

³ Tutoriels vidéos, logiciel de visionnement Beyond 20/20 :
<https://www.beyond2020.com/index.php/fr/support/demos>

Mention de la source

Conformément à l'Entente de licence ouverte de Statistique Canada, vous devez ajouter l'avis suivant lorsque vous utilisez les tableaux⁴ :

Source : Statistique Canada, nom du produit, date de référence. Reproduit et diffusé « tel quel » avec la permission de Statistique Canada.

Veillez noter que le numéro de référence officiel attribué à chaque tableau par Statistique Canada (p. ex., CRO0166390_CT.1) se trouve dans les spécifications du tableau ou en sélectionnant Sommaire des fichiers dans Beyond 20/20 pendant qu'un tableau est ouvert.

Survol des tableaux

Veillez consulter les spécifications pour connaître les détails complets de chaque tableau. Pour obtenir les définitions complètes des variables, consultez le dictionnaire publié par Statistique Canada⁵.

Les totalisations personnalisées du Recensement de 2016 peuvent être divisées en quatre ensembles. Nous traiterons tout d'abord des points communs à tous les tableaux, avant de citer les différences entre les quatre ensembles.

Tous les tableaux présentent les données en fonction des statistiques sur le revenu d'emploi, du sexe, de l'âge et du lieu de naissance. Ils contiennent tous des données se rapportant spécifiquement à ceux qui n'ont pas suivi d'études entre septembre 2015 et le 10 mai 2016 (voir les spécifications pour plus de détails). Tous les tableaux présentent les données selon le plus haut certificat, diplôme ou grade obtenu. À noter que les tableaux inclus dans les deux premiers ensembles ci-dessous (ceux présentés en fonction du principal domaine d'études) se limitent aux certificats, diplômes ou grades de niveau postsecondaire.

Les quatre ensembles de tableaux diffèrent les uns des autres comme suit :

- TP-PDÉ-T-1 à 4 : Données classées en fonction du principal domaine d'études et de l'activité sur le marché du travail
(Numéro de référence officiel de Statistique Canada se terminant par CT.1-CT.4)
- TP-PDÉ-SA-1 à 4 : Données classées en fonction du principal domaine d'études et de la situation d'activité
(Numéro de référence officiel de Statistique Canada se terminant par CT.5-CT.8)
- TP-OCC-T-1 à 4 : Données classées selon la profession et l'activité sur le marché du travail
(Numéro de référence officiel de Statistique Canada se terminant par CT.9-CT.12)

⁴ Entente de licence ouverte de Statistique Canada : <https://www.statcan.gc.ca/fra/reference/licence>

⁵ Dictionnaire du Recensement, Statistique Canada : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/index-fra.cfm>

TP-OCC-SA-1 à 4 : Données classées selon la profession et la situation d'activité
(Numéro de référence officiel de Statistique Canada se terminant par
CT.13-CT.16)

Les tableaux d'un même ensemble ne diffèrent que par la région géographique. Le nombre associé à un tableau (numéros 1 à 4) désigne les régions géographiques comprises dans le tableau. La répartition géographique est présentée à la page suivante.

Tableaux selon le principal domaine d'études (PDÉ) : Ces tableaux vous permettent de recueillir des statistiques sur des domaines d'études particuliers en fonction de la Classification des programmes d'enseignement (CPE) 2016. (Vous trouverez la liste complète des domaines et leurs descriptions sur le site Web CPE Canada 2016⁶.)

Tableaux selon la profession (OCC) : Ces tableaux vous permettent de recueillir des statistiques sur des professions particulières définies selon la Classification nationale des professions (CNP) 2016. Pour obtenir la liste complète des professions, de même que leurs descriptions et leurs codes, visitez le site Web CNP 2016⁷.

Tableaux selon l'activité sur le marché du travail (T) : Ces tableaux permettent de présenter des sous-ensembles particuliers de statistiques en fonction du nombre de semaines de travail en 2015 (p. ex., n'a pas travaillé en 2015, a travaillé à temps plein en 2015, a travaillé à temps plein pendant 49 à 52 semaines en 2015, etc.).

Tableaux selon la situation d'activité (SA) : Ces tableaux permettent de présenter des sous-ensembles particuliers de statistiques en fonction de la situation d'emploi au cours de la semaine du 1^{er} au 7 mai 2016 (p. ex., actif, inactif, employé, etc.). Utilisez cette catégorie avec prudence, car les données sur la situation d'activité se rapportent à la situation existant entre le 1^{er} et le 7 mai 2016, alors que les données sur le revenu d'emploi ont été recueillies pour l'année civile 2015.

Vous trouverez ci-dessous les tableaux répartis par région géographique.

⁶ CPE Canada 2016 : <https://www.statcan.gc.ca/fra/sujets/norme/cpe/2016/index>

⁷ CNP 2016, Statistique Canada : <http://noc.esdc.gc.ca/Francais/CNP/Bienvenue.aspx?ver=16>

Tableaux numérotés 1

Canada
Ontario
RMR de l'Ontario
Reste de l'Ontario
Québec
RMR du Québec
Reste du Québec

Tableaux numérotés 3

Manitoba
RMR du Manitoba
Reste du Manitoba
Saskatchewan
RMR de la Saskatchewan
Reste de la Saskatchewan
Alberta
RMR et AR de l'Alberta
Reste de l'Alberta

Tableaux numérotés 2

Terre-Neuve-et-Labrador
RMR de Terre-Neuve-et-Labrador
Reste de Terre-Neuve-et-Labrador
Nouvelle-Écosse
RMR de la Nouvelle-Écosse
Reste de la Nouvelle-Écosse
Nouveau-Brunswick
RMR et AR du Nouveau-Brunswick
Reste du Nouveau-Brunswick

Tableaux numérotés 4

Colombie-Britannique
RMR et AR de la Colombie-Britannique
Reste de la Colombie-Britannique
Yukon
Territoires du Nord-Ouest
Île-du-Prince-Édouard
AR de l'Île-du-Prince-Édouard
Reste de l'Île-du-Prince-Édouard

Note : RMR signifie « région métropolitaine de recensement » (p. ex. Halifax, Toronto, etc.) et AR « agglomération de recensement ». Entre autres critères, la première doit avoir une population d'au moins 100 000 habitants et la seconde, d'au moins 10 000 habitants. Le « Reste » désigne la province en question, à l'exclusion des RMR et des AR indiquées.

Document 218113